

HORNET

énergies

Comment une blanchisserie industrielle située à Luc en Provence (83) a amorcé une stratégie de décarbonation de son activité qui passe par l'installation de 900 m² de panneaux photovoltaïques sur sa toiture, pour une puissance de 154 kWc ?

Le groupe Dauph Blanc possède 3 sites dédiés à l'entretien du linge de grands groupes hôteliers nationaux et internationaux. Sensible à la question de la transition énergétique et souhaitant favoriser les énergies renouvelables, **son dirigeant François Moyne-Bressand** a choisi d'installer une centrale photovoltaïque en toiture. Avec **un objectif de 80 % d'autoconsommation**, l'installation a été mise en service en octobre 2023. Il explique son projet et ses attentes initiales.

LE BESOIN DE DÉPART



S'engager en faveur d'énergies propres comme le solaire



Faire face au choc énergétique durable



Mieux gérer les postes fortement consommateurs en énergie



Baisser la part des dépenses en énergie : 14 % du CA en 2023 vs 7 % en 2022

ARGUMENTS DÉCISIFS DANS LE CHOIX DU PROJET PRÉSENTÉ PAR HORNET ÉNERGIES

- Consultation initiale de 3 fournisseurs, avec une longueur d'avance pour Hornet Énergies liée à sa réputation en matière de déploiement industriel et à sa capacité à honorer ses engagements.
- Retours d'expérience positifs de dirigeants d'entreprises ayant fait appel à Hornet Énergies pour une installation photovoltaïque, et que François Moyne-Bressand a interrogés.
- Disponibilité de planning pour une installation à une échéance raisonnable.

LE DÉROULÉ DU PROJET

- Analyse des consommations en électricité.
- Études techniques et économiques dont l'étude structure indiquant la surface de toiture pouvant recevoir des panneaux, initialement réalisées pour l'équipement de deux sites Dauph Blanc.
- Redimensionnement du projet pour un seul site (Luc en Provence), après refus de l'assurance de couvrir le projet en région lyonnaise pour des raisons réglementaires.
- Obtention d'un prêt bancaire vert pour financer l'installation.
- Installation par les sous-traitants Hornet Énergies.
- Raccordement au réseau Enedis.

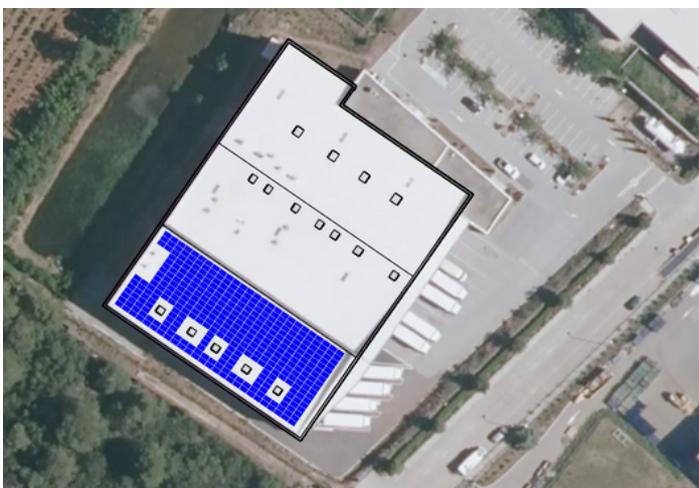


RÉSULTATS

« 900 m² de toiture ont été couverts avec les prévisionnels suivants : 15 % d'autoproduction [1] et 80 % d'autoconsommation [2]. Comme le site n'est pas en activité le dimanche et certains samedis, le surplus de notre production d'électricité solaire ces jours-là est réinjecté dans le réseau, vendu à un tarif réglementé.

Dès la saison touristique d'été 2024, période de forte activité pour notre blanchisserie, nous apprécierons encore davantage l'utilisation de cette énergie verte. Ce pic de consommation électrique correspond à la saison où le taux d'ensoleillement est à son maximum. Idéal ! Je ne pense que du bien de ce projet d'installation. À chaque étape, les spécialistes d'Hornet Énergies ont montré une grande disponibilité. » François Moyne-Bressand, Président du groupe Dauph Blanc

[1] Énergie autoconsommée / énergie totale consommée sur site [2] Énergie autoconsommée / énergie produite par la centrale photovoltaïque



Un point fort d'Hornet Énergies ?

« Je salue sa capacité à disposer en interne ou dans son réseau proche de toutes les compétences nécessaires à une installation photovoltaïque. L'entreprise est un véritable agrégateur de compétences, notamment grâce à ses bureaux d'études technique et constructeur. C'est rassurant. »



À RETENIR

L'installation de panneaux solaires est une solution d'avenir pour des sites très consommateurs d'électricité. C'est le cas d'une blanchisserie professionnelle, avec trois postes très énergivores : le lavage, le séchage des éponges et le repassage du linge de lit.

Certains projets d'installation peuvent être revus ou abandonnés en raison de contraintes réglementaires ou assurantielles. Une libéralisation de ces règles est plébiscitée par les dirigeants d'entreprises concernés.

Afin de continuer à favoriser la décarbonation de son activité, Dauph Blanc travaille sur d'autres leviers. Pour les livraisons de linge, le groupe étudie l'acquisition d'une flotte de véhicules lourds roulant au colza. Ce changement permettrait de réduire ses émissions de CO₂ de 60 %.